



10^e RÉUNION ANNUELLE ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC – SÉNAT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation pour les relations avec le Sénat de la République française (DANRSF)
 - Paris (France)
 - 4 au 6 juillet 2016
- PARTICIPANTS**
- Délégation québécoise**
- M. Jacques Chagnon, député de Westmount–Saint-Louis et président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
 - M. Mathieu Traversy, député de Terrebonne et vice-président de la DANRSF
 - M. Patrick Huot, député de Vanier-Les Rivières et membre de la DANRSF
 - M^{me} Marie-Claude Nichols, députée de Vaudreuil
 - M^{me} Lise Moreau, directrice de cabinet du président de l'ANQ
 - M. Marc Painchaud, directeur du Secrétariat général et du Secrétariat du Bureau
- Délégation française**
- M. Jean-Claude Carle, sénateur de la Haute-Savoie et président du Groupe interparlementaire France-Québec
 - M^{me} Michèle André, sénatrice du Puy-de-Dôme
 - M^{me} Maryvonne Blondin, sénatrice du Finistère
 - M. Bernard Fournier, sénateur de la Loire
 - M. Michel Magras, sénateur de Saint-Barthélemy
 - M. Eric Doligé, sénateur du Loiret
 - M^{me} Anne-Laure Saint-Dizier, secrétaire exécutive du Groupe interparlementaire
- CONTEXTE**
- Depuis 2003, l'ANQ et le Sénat français tiennent des réunions annuelles en alternance au Québec et en France.
 - En vertu du Protocole d'accord entre le Groupe interparlementaire France-Québec du Sénat de la République française et la DANRSF, les parties établissent des thèmes d'échange fondés sur des intérêts communs.
 - La dernière rencontre a eu lieu à Québec, du 14 au 19 septembre 2015. Il avait été question de développement nordique et de lutte contre les changements climatiques.
- THÈMES**
- Actualité politique et parlementaire
 - Accord économique et commercial entre le Canada et l'Union européenne (AECG)
 - Édition génomique (édition du génome humain).

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Échanger sur l'actualité politique et parlementaire québécoise et française depuis septembre 2015.
- Discuter des positions, des préoccupations et des intérêts de la France et du Québec concernant l'AECG et souligner l'importance pour le Québec que cet accord soit rapidement ratifié par l'Union européenne et le Canada.
- Étudier l'édition génomique et la technologie CRISPR-Cas9 au regard de son utilité pour le traitement des maladies génétiques, de ses enjeux éthiques et de son encadrement législatif.
- Établir les objectifs et les thèmes de la prochaine activité.
- Contribuer au maintien et au renforcement des liens entre le Sénat français et l'ANQ.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La délégation a été reçue par la présidente du Génomopole d'Evry, M^{me} Marianne Duranton, qui a présenté la mission, les activités, le fonctionnement et les sources de financement de ce « biocluster ». Des entretiens ont eu lieu avec trois chercheurs du Génomopole pour discuter des avancées scientifiques et des enjeux associés à la médecine personnalisée, à la thérapie génique et à la thérapie cellulaire.
- Un entretien avec M. François Hirsch, directeur adjoint de l'Immo Technologie a porté sur l'encadrement de la recherche biomédicale et les balises qui sont fixées par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM).
- Les parlementaires ont également rencontré le président du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE), M. Jean-Claude Ameisen, pour discuter de son rôle et des enjeux éthiques découlant de la technologie CRISPR-Cas9, notamment à l'égard de l'encadrement de la recherche sur le génome et de la protection des données personnelles issues du séquençage génétique. L'entretien a également permis de discuter de l'avis n°124 de ce comité portant sur l'évolution des tests génétiques en présence de M. Patrick Gaudray, membre du comité d'éthique.
- Une visite a été organisée à l'Institut de recherche sur le génome Imagine qui utilise la technologie CRISPR-Cas9 pour traiter des maladies génétiques et infantiles. Cet institut se distingue par ses méthodes innovatrices qui réunissent, dans un même lieu, la recherche scientifique et clinique, les soins aux patients et l'enseignement.
- Des entretiens ont eu lieu avec des parlementaires spécialisés sur les questions scientifiques dont M. Bruno Sido, sénateur et premier vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (l'OPECST). Cet organe a pour mission d'informer le Parlement des conséquences des choix et des avancées scientifiques et technologiques afin notamment d'éclairer ses décisions.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

L'OPECST est composé de 18 députés et 18 sénateurs qui sont désignés de façon à assurer une représentation proportionnelle des groupes politiques et il est assisté d'un conseil scientifique qui reflète la diversité des disciplines scientifiques. Il a notamment été question au cours de cet entretien du rapport du 22 janvier 2014 de l'Office intitulé : *Les progrès de la génétique : vers une médecine de précision? Les enjeux scientifiques, technologiques, sociaux et éthiques de la médecine personnalisée.*

- Les parlementaires ont aussi assisté à une présentation de M^{me} Anne Courrèges, directrice générale de l'Agence de Biomédecine de France. Cette agence sanitaire est notamment responsable d'inspection, de contrôle et de sanction administrative en matière de prélèvement d'organes, de tissus et de cellules, d'assistance médicale à la procréation, de recherche sur l'embryon et d'examen génétique à des fins médicales. L'Agence est dotée d'un conseil d'orientation chargé de veiller à la qualité de l'expertise médicale et scientifique en prenant en compte les questions éthiques. La directrice générale peut également saisir le CCNE de toute question soulevant un problème éthique.
- Les parlementaires français et québécois ont exposé à leurs homologues les faits saillants de la vie parlementaire et politique depuis la 9^e réunion annuelle ANQ-Sénat français qui s'est tenue au Québec en septembre 2015.
- Les parlementaires québécois se sont entretenus avec M. Jean Bizet, président de la Commission des Affaires européennes du Sénat et M. Daniel Raoul, membre de cette même commission, au sujet des développements récents relatifs au projet d'Accord Économique et Commercial Global entre l'Union européenne et le Canada (AECG-CETA). Certains enjeux d'actualité ont été abordés plus en détail dont notamment la progression des négociations relatives au mécanisme de résolution des différends sur l'investissement et aux conditions d'entrée en vigueur de l'Accord qui devra se faire avec le consentement des États membres de l'Union européenne.

COÛT

- Per diem et autres frais	1 783,57 \$
- Transport	10 063,09 \$
Total	11 846,66 \$